Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 10 (1872)

Heft: 30

Artikel: Lausanne, le 27 juillet 1872

Autor: Piccard, Jules-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181915

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 27 juillet 1872.

Lausanne, 23 juillet 1872.

A M. le rédacteur du Conteur Vaudois.

Je lis avec beaucoup d'intérêt les étymologies des familles que publie votre correspondant, M. L. C., dans le *Conteur Vaudois*.

C'est bien dans ce domaine que l'on peut dire : Si l'art est difficile, la critique ne le sera pas moins, car il ne s'agit pas ici d'opinions, mais bien de faits et de preuves à fournir.

Puisque votre correspondant fait une collection d'étymologies, je puis lui annoncer que je fais, de mon côté, celle des noms de familles de la Suisse romande et du canton de Vaud en particulier. Ma collection monte déjà à plus de 20,000 noms, rangés par ordre alphabétique; elle pourra arriver au double, si je continue à être secondé par les autorités communales et par les personnes de bonne volonté dans les différentes parties du pays. On pourrait peut-être arriver au triple, à 60,000 noms.

Ma collection comprend: le nom de famille sans aucun prénom; les variantes d'orthographe de ce nom; la commune avec la date de l'admission à la bourgeoisie, et, à ce défaut, la date la plus ancienne sous laquelle ce nom est connu par un acte public; le lieu d'origine, s'il est connu; enfin, la date de l'extinction, si la famille est éteinte.

C'est avec plaisir que je tiens ma collection à la disposition de votre correspondant pour renseignements. Sans empiéter sur sa sphère d'activité, je me permettrai cependant de lui présenter quelques observations. Je suis d'accord avec lui sur la provenance des noms de familles, mais je crois qu'il néglige un peu les étymologies dérivant du latin: c'est ainsi que Monachon vient de Monachus, moine, et non de Meunier. On dit même en patois Monatzon, pour dire petit moine. La famille Monachi vivait à Moudon en 1476, et à Martherenges en 1439, où elle existe encore actuellement sous le nom de Monachon.

Avant la réformation, les actes publics et les protocoles des conseils dans les villes étaient écrits en latin. Dans bien des cas, les noms se traduisaient en cette langue. En voici des exemples : De la Cuaz était remplacé par de Cauda, 1381; Ducimetière, par de Cimisterio, 1430; Du Soleil, par de Soleno,

1400; De la Cuisine, par de Coquina, 1413, d'où dérivent les familles éteintes de Coquin et Cuquin (voilà au moins du bon latin, à propos de cuisine); Dunant, par de Nanto, 1279; Delarive, par de Ripa, 1411; Delacour, par de Curia, 1400; Delaforêt, par de Nemore, 1460; Delaroche, par de Rupe, 1134; Delapierre, par de Petra, 1403; De Barraulx, par de Barralibus, 1501; Dubuc par Bucanus, 1571; Bise, par Borée, 1386; Tissot, par Textor, 1339; Demière, par Decimatoris, 1418; Chapuis, par Carpentator, 1309; Demiéville, par de Media-Villa, 1432 (habitant du milieu du village, pais Bideville, habitant du bout du village).

Ce qu'il y a de curieux, c'est que la plupart de ces noms propres latinisés, lorsqu'ils n'étaient pas précédés de la particule de, s'employaient au génitif. Les exemples fourmillent : Blanc était remplacé non par Albus, mais par Albi, 1246; Auberjonois, par Auberjonatoris ou Auberjonatorix, 1350; Moine, par Monachi, 1439, d'où Monachon, et en patois Moënoz; Robert, par Roberti, 1319; Meige, par Medici, 1437, pour medicus, médecin; Favre, par Fabri, 1292; Métral, par Mistralis, 1269; Meystre, par Magistri, 1436; Jaquier, par Jaquiery, 1592; Pillichod, par Pillichody, 1519; Grobet, par Grobety, 1403; Roy, Rey, Ray, par Regis, 1389; Hugon, par Hugoni, 1588; Bridel, par Brideri, 1444; Bergier, par Bergerii ou Bergery, 1444; Petit-Jean, par Piti-Johanni, 1412. Les personnes lettrées, prêtres, clercs et notaires, signaient souvent en employant le génitif : Gacheti, 1444, pour Gachet, par exemple.

Ces noms terminés en *i* et en *y* ont fait croire, à tort, à quelques-uns, qu'ils venaient d'Italie, comme : Roberti, Bossy, Rossy, Matthey, parce que ces noms se trouvent en Italie sous l'orthographe de Roberti, Bossi, Rossi, Matteï. Mais nous avons vu que *Roberti*, 1319, vient de Robert; Bossy vient de *Bossicz*, 1476, ancienne orthographe de ce nom à Payerne et dans huit communes du canton de Fribourg; *Rossy*, 1790, vient de Rossier, et *Matthey*, 1470, vient du prénom Mathieu en patois.

Beaucoup de noms terminés actuellement en i et y, comme Bossy, Jomini, Brossy, Revilly, s'écrivaient autrefois comme suit : Bossiez et Bossier, 1460; Jomeniez et Jaumenyer, 1453; Brossier, 1444; Rivillier, 1547; les faubourgs de Glatigny et de Vuary, à Payerne, et Missy, village, s'écrivaient : Glactignier, Vuarier, Missiez et Missier.

Il est dangereux, dans la plupart des cas, de re-

chercher les étymologies de noms en dehors des localités où ces noms ont pris naissance. Votre correspondant a bien fait de rechercher l'étymologie du nom de Pousaz à Ollon, car un auteur français, à Paris, en aurait certainement donné une différente de celle du Conteur, qui doit être exacte. Je vais citer un exemple, pour montrer combien il est facile de faire fausse route dans cette matière. La famille Morin, 1389, éteinte à Payerne, n'a aucun rapport avec le même nom dans d'autres parties du canton et en France, car il se retrouve, à Payerne, sous les formes suivantes : Moryn, Morin, Morens, De Morein. C'est une famille sortie du village de Morens, à une lieue au nord-ouest de Payerne. Il en est de même d'autres familles à Payerne et Corcelles, la plupart éteintes, sauf celles marquées d'un *, comme De Missier et De Missiez, 1462; Lietterens, 1444; Chevroti, 1389; De Ruera (d'où Rueraz et Ruerat*), 1309; De Ceva et De Seyvaz, 1389; De Montet, 1453; De Chaux, 1399; D'Aulmont, 1444; Cumyn, 1548; De Sassel, 1453; De Trey*, 1309; De la Bretoneri, 1399; De Stabulo et D'Estrabloz, 1395; De Corgy et De Corges*, 1444; De Magnens, 1462; Velarcy, 1545; Cosset et Coucet*, 1462. Ces familles dérivent d'individus sortis de villages, hameaux et domaines voisins, bien connus, qui sont : Missy, Gletterens, Chevroux, Rueyres, Syvaz, Montet, Chaux, Aumont, Coumin, Sassel, Trey, la Bretonière, Etrable, Corges, Mannens, Villarey, Cousset.

Un acte de 1309 parle d'un Carpentator dit de Ruera, à Corcelles, près Payerne, qui sortait sans nul doute de Rueyres, village voisin. Une branche de cette famille prit le nom de Chappuis et une autre celui de Rueraz et Ruerat, familles encore vivantes. Une famille éteinte à Payerne, du nom de Cugnyeul, 1444, tire son origine du mot vulgaire queniu, usité dans la vallée de la Broie pour désigner : gâteau et pain pêtri au lait et au beurre. Une femme de ce nom était appelée la Cugnyeule ou la Cugniola, car on formait souvent le féminin dans les noms de familles, dans le bon vieux temps.

Enfin, c'est en observant un même nom pendant une longue période d'années, deux ou trois siècles par exemple, que l'on trouve souvent son étymologie, qui ressort de l'une ou l'autre des variantes de ce nom. Voici un exemple des variantes d'un nom de famille à Morges: Estué, d'Estué, d'Estoé, d'Estuey, Estuyer, Estuier, Estué, Estuez, Estueiz, Estuer, Estuz, 1460, famille sortie d'Etoy, près Morges; une autre famille de Morges et Lonay, est celle de Pête, Pêtaz, Pelte, Petel, Petin, Peytin, Pety, Petit, 1546, dont l'étymologie est parlante.

Jules-F. PICCARD.

Un dimanche d'été dans les Alpes glaronaises.

Un coup d'œil jeté sur la carte montre qu'à Schwanden le canton de Glaris se divise en deux vallées, le Linthal et le Sernfithal, que le peuple appelle la grande et la petite vallée!

Rarement on vit contraste pareil; à droite, en

tournant le dos au chef-lieu, s'ouvre gracieusement le Linthal, la grande vallée, où villages et fabriques se pressent à l'envi. C'est la vie moderne, avec les grandes constructions, les diligences, les bains à la mode, les cîmes connues des touristes, et, malheureusement, avec quelques-unes des plaies de notre civilisation.

Rien de pareil dans le Sernstthal, dans la petite vallée. Elle s'ouvre par une gorge et se continue de même durant plus d'une heure; çà et là quelque maisonnette, quelque trace de culture, mais, sauf la grande route et le télégraphe, rien n'annonce que plus haut la vallée soit peuplée. Elle l'est pourtant; elle s'élargit considérablement, à Matt d'abord, puis plus haut encore, à Elm, le village glaronnais le plus élevé, et qui ne voit point le soleil pendant plusieurs semaines d'hiver. Là on ne trouve ni hôtel ni trace d'industrie. La population clair-semée vit de l'élève du bétail. Le Sernftthal compte deux paroisses; celle d'Elm, la moins peuplée, il est vrai, est d'à peine de neuf cents âmes. Pauvre paroisse à vues humaines, mais intéressante par la vie patriarcale qui s'y est conservée à un rare degré.

A mon arrivée à Elm, je découvris avec plaisir la modeste maisonnette en bois qui sert de presbytère et où m'attendait un ancien ami. Le lendemain, dimanche, je vis apporter dès le matin sur le cimetière une corbeille remplie d'objets blancs; c'étaient des couronnes pour orner les tombes; ce qui se fait tous les dimanches où le temps le permet.

L'heure du service était encore assez éloignée, et déjà des groupes se formaient autour de la petite église.

C'étaient de beaux hommes, proprement habillés, mais à l'allure gauche et solennelle du montagnard endimanché; des femmes à l'air intelligent et doux, mais dont le costume était lourd et la démarche empesée; chacune portait un mouchoir de poche qui reste soigneusement plié et n'a guère d'autres fonctions que cette parade du dimanche; elles tiennent également à la main, tout le temps du culte, un petit bouquet.

La cloche sonne à toute volée; c'est le moment d'entrer. L'usage veut que le pasteur traverse les cent pas qui le séparent de l'église, accompagné de sa famille et de ceux qui se trouvent sous son toit. Toute autre manière d'entrer troublerait ces âmes, chez lesquelles l'édification semble étroitement liée à certaines traditions.

Le culte en lui-même n'offre rien de saillant: une prédication simple et courte; une prière liturgique, des chants plutôt nourris qu'harmonieux. Telle est dans ces montagnes, la puissance de la tradition, qu'on y emploie, pour le chant sacré, le même recueil de psaumes qui fut introduit après la Réformation.

La paroisse d'Elm forme un petit monde à part, moralement et politiquement. Elle a ses landsgemeinde de commune, très fréquentées, tandis qu'elle prend un très mince intérêt et une très faible part à la landsgemeinde cantonale.